



## AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 15 novembre 2021 le conseil a adopté le règlement numéro 2021-409 G-100 abrogeant le règlement numéro 2021-408 G-200 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.

**DONNÉ à Tingwick, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-et-un.**

---

**Chantale Ramsay**  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

.....

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 13<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour de décembre de l'an deux mille vingt-et-un.

---

**Chantale Ramsay**  
Directrice générale & secrétaire-trésorière